

## **Vœux aux personnalités - Lundi 13 janvier 2014**

Discours de Maurice Leroy,  
Ancien Ministre,  
Président du Conseil général de Loir-et-Cher

*- Seul le prononcé fait foi -*

Monsieur le Préfet,  
Mesdames et Messieurs les Sous-préfets,  
Madame et Messieurs les parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux et généraux,  
Mesdames et Messieurs les maires et présidents de communautés de communes,  
Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,  
Monseigneur,  
Messieurs les présidents des chambres consulaires,  
Mesdames et Messieurs les chefs de services de l'État et du Conseil général,  
Mesdames et Messieurs les officiers supérieurs,  
Mesdames et Messieurs les principaux de collèges,  
Mesdames et Messieurs les directeurs d'hôpitaux et de maisons de retraite,  
Mesdames et Messieurs les représentants d'organismes professionnels et syndicaux,  
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,  
Mesdames et Messieurs,

... mes chers amis,

C'est pour une cérémonie des vœux toute spéciale que je suis heureux de vous accueillir ce soir. Spéciale parce que nous avons tenu à la placer sous le signe du Livre Blanc Loir-et-Cher 2020, la synthèse de notre grande œuvre collective de l'année passée.

Vous le savez bien, vous qui êtes nombreux ce soir à y avoir contribué, c'est bien autre chose qu'un de ces documents administratifs qu'on appelle souvent « Livre Blanc ». **C'est une vision d'avenir partagée** par l'ensemble des Loir-et-Chériens, **un projet qui tout à la fois nous rassemble et nous rassemble**. **C'est le fruit de la réflexion commune de plus de 30 000 Loir-et-Chériens, acteurs économiques, culturels, politiques, associatifs, ou simples citoyens**, qui ont échangé, travaillé et se sont exprimés durant plus d'une année au travers de moyens très divers.

- La collecte de **nombreuses données**.
- **Des forums** sur les thématiques fortes de la démarche.
- **Des jeudis du futur** sur des sujets prospectifs plus ciblés.
- **Des réunions de travail** entre les multiples acteurs, publics privés, associatifs, de notre territoire.
- **Deux grandes enquêtes** auprès de nos concitoyens.
- **Un site internet** accueillant les réflexions et les remarques de tous.
- **82 cahiers d'acteurs**, émanant tant d'organismes publics que privés, d'élus et aussi de particuliers.
- **Et puis 20 labs**, ces expérimentations d'actions précises, à l'initiative d'acteurs divers, **qui mettent en œuvre, sans attendre, des projets précis**.

Le Livre Blanc, c'est la synthèse de tout cela : des données sur la réalité de notre territoire, sur la façon dont il est appréhendé par nos concitoyens. C'est leur vision de l'avenir, sur les sujets et les projets qu'ils jugent importants. C'est une œuvre commune de prospective.

**Un tel document, qui est un événement remarquable et sans précédent en Loir-et-Cher, un tel document nous oblige**. Il constitue une authentique feuille de route pour tous les acteurs de notre territoire. Pour résumer son contenu, je dirai qu'il affirme **la volonté commune de valoriser trois savoirs et une méthode**.

D'abord **le savoir-bien-vivre, ce pilier de l'identité, de l'attractivité et du développement de notre Loir-et-Cher**. Cette attractivité naturelle doit être entretenue et renforcée, par un meilleur accès à la santé, par le maintien des services collectifs, par la qualité des transports. Ensuite **le savoir-faire, et bien faire, qui est ancré dans les gènes de notre territoire aux fortes racines à la fois industrielles et agricoles**, qui sait s'organiser et faire preuve d'audace.

Ce savoir-faire doit être renouvelé, dans des domaines aussi divers que le tourisme, l'agriculture, les agro-industries, l'économie de proximité si importante pour nos territoires ruraux.

Enfin le **savoir-accompagner**, avec pour objectif majeur de **développer le plus d'autonomie possible pour tous, personnes âgées ou handicapées, personnes en insertion, jeunes en difficulté**. Cela signifie accompagner certains vers la formation et vers l'emploi, faire accéder d'autres à la mobilité, d'autres encore à l'habitat durable.

**La méthode**, elle consiste à **féderer les énergies, à mutualiser les ressources, les outils et les équipes entre collectivités et entre partenaires**. C'est la condition d'une véritable efficacité, particulièrement dans un contexte d'économies incontournables. C'est aussi **ce que nous demandent nos concitoyens**, qui se moquent bien du « qui doit faire quoi » dans le service public. **Ce qu'ils nous demandent, c'est de travailler ensemble**. Tel était, du reste, le sens de la réforme « Sarkozy » qui, en créant le Conseiller territorial, rapprochait Conseil régional et Conseil général et diminuait d'un tiers le nombre des élus. Malheureusement cette réforme de simplification a été abrogée dès 2012 par la nouvelle majorité parlementaire.

De ces 3 savoirs à entretenir et à perfectionner, de cette méthode qu'il appartient spécialement au Conseil général d'appliquer et de promouvoir, découlent **dix chantiers qui débouchent sur 100 projets concrets, mis en œuvre soit par des partenaires divers, soit par le Conseil général seul, soit par le Conseil général et ses partenaires**.

**Certains projets du ressort du Conseil général vont rapidement s'engager**. Ils ont déjà pris place dans le budget 2014. C'est le cas de 10 d'entre eux en matière de santé, en vue de **faire venir les praticiens, de les faire rester et d'optimiser leurs conditions d'exercice**, dans le cadre du projet « toubib or not toubib ». C'est aussi le cas en matière de **domotique, de très haut-débit**. C'est encore **la création d'un groupement d'achat avec l'Eure-et-Loir et le Loiret, et dont nos collectivités partenaires sont appelées à bénéficier**, démarche de mutualisation récompensée par la « **Victoire de l'organisation d'acteurs publics** ». Et c'est aussi **la création de notre Agence Technique Départementale** destinée à pallier le désengagement de l'État dans l'assistance aux Communes.

Je ne peux, en ces quelques minutes, rentrer plus avant dans le détail du Livre Blanc. Je veux simplement souligner qu'en cette nouvelle année 2014, Les projets dont il est porteur sont bel et bien en marche. Cette feuille de route n'est certes pas gravée dans le marbre. Bien sûr il nous faut avoir à cœur de la mettre en œuvre, **mais aussi de la faire vivre**, c'est-à-dire **de la faire évoluer**, voire **de la corriger** en fonction de nouvelles réalités.

Cette soirée n'entend donc pas marquer le point final d'une grande entreprise de plus d'un an. Elle constitue bien plutôt, comme il convient à l'aube d'une nouvelle année, la célébration d'une grande espérance pour notre territoire. **Un territoire fort des projets qui lui sont propres, mais aussi ouvert sur le monde**, ouvert à l'adaptation, à l'expérimentation et à l'innovation. **Bref, un territoire en projets constants.**

Avec « Loir-et-Cher 2020 », en dépit des difficultés, nous entrons dans l'avenir que les Loir-et-Chériens veulent pour eux-mêmes et leur territoire, tout ceci malgré la conjoncture économique, malgré le retrait de l'État en bien des domaines, malgré le découpage électoral qui fait fi des réalités de terrain, de la cohérence indispensable entre niveaux de collectivités, entre les cantons ruraux et les Communautés de communes. **Un charcutage-tripatouillage organisé par la Rue de Solférino pour affaiblir notre Loir-et-Cher mais aussi tous nos Départements ruraux.** Mais nous résistons et nous résisterons ! Ce qui ne nous tue pas nous rend plus forts.

Malgré tout cela, au travers de Loir-et-Cher 2020, nous prenons en main notre avenir. Et c'est cet élan que nous célébrons ce soir.

Nous avons convié pour ce faire deux grands invités qui, chacun à leur manière, ont tenu un rôle important dans notre démarche Loir-et-Cher 2020. Michel GODET et Jean-Paul DELEVOYE.

Jean-Paul DELEVOYE, qui est Président du Conseil économique, social et environnemental, a dû faire face à une importante obligation et m'a demandé de vous transmettre ses excuses.

Jean-Paul DELEVOYE avait été le grand témoin de notre 1<sup>er</sup> forum participatif, à Vendôme, le 12 novembre 2012. Son témoignage nous était précieux, lui qui, un an auparavant, prédisait combien la société française était mal en point, au bord de l'explosion. Nous avons besoin d'entendre, de cette voix peu encline à l'optimisme béat, les vraies raisons d'espérer en notre avenir.

**Merci donc, cher Michel GODET, de ta présence « unique ».** Te connaissant, je sais que tu sauras remplir brillamment, de ta passion et de ta puissance de conviction, l'espace rendu disponible ce soir. Michel, tu es à la fois **un expert en prospective économique, et un homme libre, qui dit tout ce qu'il pense et pense tout ce qu'il dit.** Tu es Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, auteur de nombreux ouvrages. Je n'en citerai qu'un, de saison si j'ose dire : « La France des bonnes nouvelles », dans laquelle tu affirmes : « Certaines initiatives locales prouvent qu'avec de la volonté et le respect de certaines valeurs de terrain, on peut échapper à la déprime générale ». Tu nous as suivis tout au long de notre démarche, et je te remercie d'avoir accepté d'être de nouveau des nôtres ce soir afin qu'en quelque sorte, nous entrelacions nos espérances. Avant de te laisser la place à ce pupitre, je veux également associer à ces remerciements, au nom de tous les acteurs de Loir-et-Cher 2020, ton complice François BOURSE, professeur de Prospective stratégique au CNAM, qui a mis toute son énergie, sa finesse et son intelligence au service de nos réflexions et de la mise en forme du Livre Blanc.

Michel je te laisse la parole, mais avant cela je te propose que nous regardions les 2 minutes d'un clip vidéo présentant la démarche de Loir-&-Cher 2020.